



Fédération Algérienne de Football

Ligue Régionale de Football de Batna



CONSTITUTION DOSSIERS LICENCES

SAISON SPORTIVE 2019 - 2020

DIRIGEANTS :

- Demande de licence « Dirigeant » signée et légalisée.
- Deux (02) photos (identiques et récentes)
- Un (01) acte de naissance.
- Photo copie pièce d'identité (C.N.I ou P.C).

Note : Le dirigeant doit figurer sur le bulletin d'engagement.

ENTRAÎNEURS :

- Demande de licence « Entraîneur » signée et légalisée.
- Deux (02) photos (identiques et récentes)
- Un (01) acte de naissance
- Photo copie pièce d'identité (C.N.I ou P.C)
- Fiche de renseignements (formulaire de la D.T.R)
- Photo copie Diplôme M.J.S ou F.A.F « selon Grille DTN/FAF ».

ASSISTANT MEDICAL & MEDECIN :

- Demande de licence « A.M ou Médecin » signée et légalisée.
- Deux (02) photos (identiques et récentes)
- Un (01) acte de naissance
- Photo copie pièce d'identité (C.N.I ou P.C)
- Photo copie Diplôme.

JOUEURS SENIORS (Joueurs nés avant le 01/01/2001):

- Demande de licence « Joueur » signée et légalisée jusqu'au 15.09.2019"
- Deux (02) photos (identiques et récentes)
- Un (01) acte de naissance N°12
- Photo copie pièce d'identité (C.N.I ou P.C)
- Certificat Médical d'Aptitude visé par le Médecin du club & Dossier Médical conforme au modèle défini par la Commission médicale fédérale.
- Passeport du joueur (02 exemplaires de l'âge de 12 à 23 ans).

JOUEURS U14 - U15 - U17 - & U19 :

- Demande de licence « Joueur » signée par tuteur légal et légalisée.
- Deux (02) photos (identiques et récentes)
- Un (01) acte de naissance N°12
- Photo copie pièce d'identité joueurs et tuteur légal
- Certificat Médical d'Aptitude visé par le Médecin du club & Dossier Médical conforme au modèle défini par la Commission médicale fédérale.
- Passeport du joueur (02 exemplaires de l'âge de 12 à 23 ans).

CATEGORIES D'AGES DES JOUEURS:

- **Seniors** : nés avant le 01.01.2001 **MAX** : 30 Joueurs (dont 10 joueurs moins de 23 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 Décembre 2000). Les clubs peuvent enregistrer 05 joueurs âgés de plus de 30 ans (joueurs nés avant le 1^{er} janvier 1990).
- **U19 (REG/LIRF)** : nés en 2001 & 2002 **MIN** : 20 **MAX** : 30
- **U17 (REG/LIRF)** : nés en 2003 & 2004 **MIN** : 20 **MAX** : 30
- **U15 (REG)** : nés en 2005 & 2006 **MIN** : 20 **MAX** : 30
- **U15 (LIRF)** : nés en 2005 **MIN** : 20 **MAX** : 30
- **U14 (LIRF/LNFA/LFP)** : nés en 2006 **MIN** : 20 **MAX** : 30

IMPORTANT :

* La période d'enregistrement des licences est fixée comme suit :

- Du **15/07/2019 au 15/09/2019** pour enregistrement des licences seniors.
- Du **01/08/2019 au 30/09/2019** : 20 licences au minimum pour les catégories de jeunes toutes divisions confondues.
- Du **01/10/2019 jusqu'à la fin de la saison** Dix (10) licences en plus au maximum pour les catégories de jeunes.

* Le N° du dossard concerne uniquement les joueurs seniors de 01 à 30 (les numéros 01, 16 et 30 sont attribués aux gardiens de but seniors) et doit être reporté sur le formulaire de la ligue (demande de licence & liste des dossards).

* Le dossier médical du joueur est conservé au siège de la L.R.F.B :

- L'examen Écho cardiographique initiale est obligatoire quel que soit l'âge des joueurs.
- L'Echocardiographie doit être renouvelée dès l'âge de 20 ans.
- Joindre les documents : Tracé ECG, Compte rendu Echocardiographie et Résultats du Bilan Sanguin signés par le Laboratoire.

* Les formulaires de la ligue (demande de licences et certificat médical d'aptitude) se trouvent sur le logiciel de gestion des licences par Internet, le reste des formulaires (Liste des dossards, dossier médical et fiche de renseignements Entraîneur) se trouvent sur le site Internet « rubrique Docs à télécharger » de la ligue www.lrf-batna.org « consultables et imprimables ».

Aucun dossier licence ne peut être déposé sans la présentation de la liste des joueurs (toutes catégories confondues) dûment assurés.